

V

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1908

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1908 s'élève à fr.	3,975,863 »
Les crédits alloués pour 1907 montent à	3,907,043 »
<hr/>	
soit pour 1908 une augmentation de fr.	68,820 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux : traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	477,230 »
— alloué pour 1907.	462,710 »
<hr/>	
AUGMENTATION fr.	14,520 »

Cette somme permettra d'accorder au personnel les promotions et augmentations de traitement normales et de créer un nouvel emploi d'expéditionnaire et une place de nettoyeuse.

ART. 3. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	65,000 »
— alloué pour 1907.	60,000 »
<hr/>	
AUGMENTATION fr.	5,000 »

L'augmentation est destinée à mettre le crédit en rapport avec les besoins constatés pendant la période quinquennale 1902-1906.

Elle a principalement pour causes l'agrandissement des locaux, l'emploi de l'éclairage électrique et l'accroissement des dépenses pour papiers et fournitures de bureau, accroissement qui s'explique par l'extension des affaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,349,000	»
— alloué pour 1907.		1,334,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	3,000	»

D'une part, le crédit est augmenté de 3,000 francs par suite de la promotion de notre agent à Tanger au grade d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire; d'autre part, il est diminué de 10,000 francs par suite de la suppression de l'indemnité pour frais de logement du Ministre à Paris, lequel a la jouissance gratuite d'un hôtel appartenant à l'État.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

ART. 7. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,096,900	»
— alloué pour 1907.		1,046,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

destinée à concurrence de 16,000 francs à allouer à divers consuls généraux et vice-consuls les augmentations de traitement réglementaires, et à concurrence de 34,000 francs à améliorer la position des titulaires de postes situés dans des pays à climat extrême.

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 9. — *Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	17,000	»
— alloué pour 1907.		16,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

Cette somme doit servir à mettre le traitement du commis de chancellerie en rapport avec ses états de service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	139,500	»
— alloué pour 1907		136,200	»
AUGMENTATION.	fr.	3,300	»

nécessaire en vue de relever les traitements ou indemnités de six agents.

ART. 12. — *Frais de chancellerie.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	26,000	»
— alloué pour 1907.		56,000	»
DIMINUTION.	fr.	30,000	»

L'article est scindé et ne comprendra plus que la somme nécessaire au paiement des indemnités allouées à quelques légations pour frais de chancellerie, soit 26,000 francs. Le surplus est transféré à l'article 13 (nouveau).

ART. 13 (nouveau). — *Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Les dépenses dont il s'agit ont été confondues, depuis leur inscription au Budget en 1901, avec les frais de chancellerie (voir art. 12 ancien). Ces dépenses étant d'ordre distinct, il a été jugé préférable de les présenter séparément.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1908 est fixé à la somme de trois millions neuf cent soixante-quinze mille huit cent soixante-trois francs (3,973,863 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Fontainebleau, le 7 octobre 1907.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

ERNIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1908 is vastgesteld op de som van drie miljoen negen honderd vijf en zeventig duizend acht honderd drie en zestig frank (3,973,863 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Fontainebleau, den 7 October 1907.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

J. DAVIGNON.

*Le Ministre des Finances,**De Minister van Financiën,*

JUL. LIEBAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.			TOTAL par chapitre.
		Traitement.	Frais de représentation et de logement.	TOTAL.	
j)	Grèce	16,000 »	11,000 »	27,000 »	1,349,000 »
k)	Italie	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
l)	Japon	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
m)	Grand-Duché de Luxembourg	16,000 »	4,000 »	20,000 »	
n)	Maroc	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
o)	Mexique	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
p)	Pays-Bas	21,000 »	25,000 »	46,000 »	
q)	Perse	16,000 »	20,000 »	36,000 »	
r)	Portugal	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
s)	Roumanie	21,000 »	13,000 »	34,000 »	
t)	Russie	21,000 »	50,000 »	71,000 »	
u)	Saint-Siège	21,000 »	19,000 »	40,000 »	
v)	Serbie	21,000 »	11,000 »	32,000 »	
w)	Suède	21,000 »	12,000 »	33,000 »	
x)	Suisse	21,000 »	6,000 »	27,000 »	
y)	Turquie	21,000 »	20,000 »	41,000 »	
	Traitement d'un ministre résident occupant le poste d'agent et consul général au Caire	16,000 »	12,000 »	28,000 »	
	Traitements des conseillers et secrétaires	217,000 »	»	217,000 »	
	Augmentations éventuelles aux agents pro- mus dans l'année et indemnités à quel- ques agents non rétribués	14,000 »	»	14,000 »	
		742,000 »	607,000 »	1,349,000 »	
CHAPITRE III.					
CONSULATS.					
7	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à con- currence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi			1,096,900 »	1,096,900 »
CHAPITRE IV.					
FRAIS DE VOYAGE.					
8	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses			160,000 »	160,000 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.			BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	Jaarwedde.	Kosten van vertegenwoor- diging en huisvesting.	TOTAAL		
j) Griekenland	16,000 »	11,000 »	27,000 »	1,549,000 .	1,549,000 .
k) Italië	21,000 »	25,000 »	46,000 »		
l) Japan	21,000 »	20,000 »	41,000 »		
m) Groothertogdom Luxemburg	16,000 »	4,000 »	20,000 »		
n) Marokko	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
o) Mexico	16,000 »	20,000 »	36,000 »		
p) Nederland	21,000 »	25,000 »	46,000 »		
q) Perzië	16,000 »	20,000 »	36,000 »		
r) Portugal	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
s) Rumenië	21,000 »	13,000 »	34,000 »		
t) Rusland	21,000 »	50,000 »	71,000 »		
u) Heilige-Stoel	21,000 »	19,000 »	40,000 »		
v) Servië	21,000 »	11,000 »	32,000 »		
w) Zweden	21,000 »	12,000 »	33,000 »		
x) Zwitserland	21,000 »	6,000 »	27,000 »		
y) Turkije	21,000 »	20,000 »	41,000 »		
Jaarwedde van een minister resident, die den post van agent en consul gene- raal te Cairo bekleedt	16,000 »	12,000 »	28,000 »		
Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	217,000 »	»	217,000 »		
Voorkomende opslag aan in het jaar te bevorderen ambtenaren en toelagen aan sommige onbezoldigde ambtenaren	14,000 »	»	14,000 »		
	742,000 »	607,000 »	1,349,000 »		
HOOFDSTUK III.					
CONSULATEN.					
7	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agen(en, met de bevoegdheid, voor de Regering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden			1,096,900 .	1,096,900 .
HOOFDSTUK IV.					
REISKOSTEN.					
8	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen			160,000 .	160,000 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
9	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	17,000 »	
10	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	139,500 »	
11	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	210,000 »	500,700 »
12	Frais de chancellerie.	26,000 »	
13	Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national	30,000 »	
14	Garde militaire de la légation belge à Pékin	78,200 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
15	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	75,000 »	
16	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage	4,000 »	79,700 »
17	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	
CHAPITRE VII.			
COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
18	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	107,000 »	
19	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . .	20,000 »	
20	Service de l'émigration	30,000 »	
21	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	177,533 »
22	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres	3,500 »	
23	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
HOOFDSTUK V.				
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.				
9	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs	17,000	500,700	
10	Jaarwedde van drogmannen, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen	139,500		
11	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van briefwisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	210,000		
12	Kanselarijkosten.	26,000		
13	Buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel.	30,000		
14	Militaire wacht van het Belgisch gezantschap, te Peking.	78,200		
HOOFDSTUK VI.				
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.				
15	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting.	75,000	79,700	
16	Aandeel van België, voor het laatste der verloopene jaren, in de kosten van het Internationaal Bureel van het Bestendig Hof van arbitrage	4,000		
17	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verloopene jaren, in de kosten van het bijzonder bureel voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700		
HOOFDSTUK VII.				
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.				
18	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Versameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	107,000	177,333	
19	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekery	20,000		
20	Dienst der landverhuizing.	50,000		
21	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der toltarieven.	6,833		
22	Aandeel van België in de kosten van het bestendig Bureel en van de Internationale Commissie voor de suiker	3,500		
23	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut	10,000		
4				

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉS.			
24	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>). . .	2,000 »	
25	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 »	6,000 »
26	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . fr.			3,975,865 . .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 7 octobre 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

J. DAVIGNON.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
24	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	2,000 °	6,000 °
25	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 °	
26	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden vereffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben	1,000 °	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,978,883 °

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 7^{de} October 1907.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

J. DAVIGNON.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(14)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1908.

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE I^{er}				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1		Traitement du Ministre.		
		<i>Personnel des bureaux, traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>		
		GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.
		Secrétaire général	1	10,000 »
		Directeur général.	5	60,000 »
		Chef du cabinet	1	8,000 »
		Directeur	4	34,350 »
		Chéf de division	8	55,400 »
		Bibliothécaire	1	7,700 »
		Chef de bureau	12	50,380 »
		Sous-chef de bureau	3	15,840 »
		Commis de 1 ^{re} classe	7	29,470 »
		Expert commercial	1	4,680 »
2		Commis de 2 ^e classe	12	37,365 »
		Économé	1	3,570 »
		Commis de 5 ^e classe	10	25,325 »
		Expéditionnaire	20	45,125 »
		Huissier de cabinet	1	2,880 »
		Huissier de salle	1	2,640 »
		Messager	19	58,630 »
		Classeur.	1	2,000 »
		Garde du mobilier	1	2,000 »
		Feutier	4	4,650 »
		Nettoyeuse	9	7,700 »
		Concierge	3	2,225 »
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »
		Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »
		Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »
		Fonds destiné aux nécessités imprévues		6,000 »
		TOTAL . . . fr.		477,230 »
		<i>Matériel :</i>		
3	a.	Chauffage et éclairage fr.		21,450 »
	b.	Entretien des locaux, achat et entretien de meubles		15,850 »
	c.	Bibliothèque; journaux; collections du Bureau de législation étrangère		13,500 »
	d.	Fournitures de bureau, impressions, imprimés, manuscrits, cartes et reliures non destinés à la Bibliothèque et au Bureau de législation étrangère; port et affranchissement de la correspondance avec l'intérieur; menus frais, etc.		16,200 »
4		Fonds secrets.		
5		Achat de décorations de l'Ordre de Léopold		
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
477,230 »	462,710 »	14,520 »	»	449,460 »	442,700 »	
65,000 »	60,000 »	5,000 »	»	74,600 »	72,497 96	
15,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	13,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	50,000 »	
606,230 »	586,710 »	19,520 »	»	588,060 »	579,197 96	
AUGMENTATION. . . fr.		19,520 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
<i>Traitements des agents diplomatiques, indemnités locales pour frais de représentation et de logement et indemnités à quelques agents non rétribués.</i>			
		Traitements	Frais de repré- sentation et de logement.
a.	ALLEMAGNE	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 50,000 »
b.	AUTRICHE-HONGRIE.	1 —	21,000 » 50,000 »
c.	BRESIL	1 Ministre résident	16,000 » 20,000 »
d.	CHINE	1 —	16,000 » 30,000 »
e.	DANEMARK ET NOR- WÈGE.	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 42,000 »
f.	ESPAGNE.	1 —	21,000 » 18,000 »
g.	ÉTATS-UNIS.	1 —	21,000 » 45,000 »
h.	FRANCE	1 —	21,000 » 40,000 »
i.	GRANDE-BRETAGNE .	1 —	21,000 » 50,000 »
j.	GRÈCE	1 Ministre résident	16,000 » 11,000 »
k.	ITALIE	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 25,000 »
l.	JAPON	1 —	21,000 » 20,000 »
m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.	1 Ministre résident	16,000 » 4,000 »
n.	MAROC	1 —	21,000 » 12,000 »
o.	MEXIQUE	1 —	16,000 » 20,000 »
p.	PAYS-BAS	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 25,000 »
q.	PERSE	1 Ministre résident	16,000 » 20,000 »
r.	PORTUGAL	1 Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.	21,000 » 42,000 »
s.	ROUMANIE	1 —	21,000 » 43,000 »
t.	RUSSIE	1 —	21,000 » 50,000 »
u.	SAINT-SIÈGE	1 —	21,000 » 19,000 »
v.	SERBIE	1 —	21,000 » 11,000 »
w.	SUÈDE	1 —	21,000 » 12,000 »
x.	SUISSE	1 —	21,000 » 6,000 »
y.	TURQUIE.	1 —	21,000 » 20,000 »
z.	Traitements d'un Envoyé extraord. occupant un poste consulaire au Caire.		16,000 » 42,000 »
a'.	Traitements des conseillers et secrétaires		
b'.	Augmentations éventuelles aux agents promus dans l'année et indemnités à quelques agents non rétribués		
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	46,000	»
35,000	53,000	»	»	55,000	»	»
39,000	39,000	»	»	39,000	39,000	»
66,000	66,000	»	»	66,000	66,000	»
61,000	71,000	»	10,000	71,000	71,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
27,000	27,000	»	»	32,000	32,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	46,000	»
41,000	41,000	»	»	41,000	41,000	»
20,000	20,000	»	»	25,000	25,000	»
53,000	28,000	5,000	»	28,000	28,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
46,000	46,000	»	»	46,000	46,000	»
36,000	36,000	»	»	36,000	36,000	»
33,000	33,000	»	»	33,000	33,000	»
34,000	34,000	»	»	34,000	34,000	»
71,000	71,000	»	»	71,000	71,000	»
40,000	40,000	»	»	40,000	40,000	»
52,000	32,000	»	»	32,000	32,000	»
55,000	53,000	»	»	33,000	53,000	»
27,000	27,000	»	»	27,000	27,000	»
41,000	41,000	»	»	41,000	41,000	»
28,000	28,000	»	»	21,000	21,000	»
217,000	217,000	»	»	217,000	209,996 30	»
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	»
1,349,000	1,354,000	5,000	10,000	1,357,000	1,316,996 30	»
DIMINUTION . . fr.		5,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
7	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
8	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
9	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
10	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
11	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
12	»	Frais de chancellerie
13	»	Allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national
<i>Garde militaire de la légation belge à Pékin :</i>		
14	a.	Traitement et solde fr. 37,925 »
	b.	Entretien et subsistance 55,600 »
	c.	Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration 3,000 »
	d.	Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc. 3,675 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
15	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget.
16	»	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage.
17	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
a) 1,096,900	1,046,900	50,000	»	992,900	932,503 05	a) Voir tableau à la page 26.
1,096,900	1,046,900	50,000	»	992,900	932,503 05	b) EMPLOIS ADMINISTRATIFS.
AUGMENTATION. . fr.		50,000				Athènes. — 1 drogman . . . 4,600 Belgrade. — 1 drogman . . . 5,000 Constantinople. — 1 1 ^{er} drogman . . . 12,000 — — 1 2 ^e id. . . 9,000 — — 1 com. de chanc. . . 3,600 Pékin. — 1 1 ^{er} interprète. . . 7,000 — — 1 élève-interpr. . . 6,000 Tanger. — 1 chancelier . . . 2,500 Téhéran. — 1 drogman . . . 7,000 Tokio. — 1 lettré-interpr. . . 6,000 Ekaterinoslaw. — 1 élève-interpr. . . 7,000 Hankow. — 1 lettré-interpr. . . 1,500 Hong-Kong. — 1 lettré-interpr. . . 800 Seoul. — 1 lettré-interpr. . . 900 Shanghai. — 1 interprète . . . 7,000 Smyrne. — 1 drogman . . . 7,000 Sophia. — 1 drogman . . . 4,200 Yokohama. — 1 lettré-interpr. . . 2,500
160,000	160,000	»	»	258,000	115,292 47	
160,000	160,000	»	»	258,000	115,292 47	
17,000	16,000	1,000	»	16,000	16,000	
139,500	136,200	3,300	»	132,200	133,588 69	
b) 210,000	210,000	»	»	210,000	164,917 29	
c) 26,000	56,000	»	30,000	86,000	56,000	
50,000	»	50,000	»	»	»	
78,200	78,200	»	»	78,200	63,154 86	
500,700	496,400	54,300	30,000	492,400	435,460 84	
AUGMENTATION. . fr.		4,500				
75,000	75,000	»	»	141,200	66,974 25	
4,000	4,000	»	»	4,000	2,101 75	
700	700	»	»	700	540 70	
79,700	79,700	»	»	143,900	69,616 66	
						EMPLOIS SUBALTERNES.
						Constantinople. — 2 khavass . . . 2,600 — — 1 garçon bureau . . . 1,800 — — 1 concierge . . . 1,650 — — 1 capou-oglan . . . 360 Le Caire. — 2 khavass . . . 2,000 Tanger. — 3 khavass . . . 2,250 Téhéran. — 4 ghoullams et garde militaire. . . 7,000 Bangkok. — 1 khavass . . . 700 Seoul. — 2 kizous . . . 600 Smyrne. — 2 khavass . . . 1,800 Sophia. — 1 id. . . 1,200 Tunis. — 1 id. . . 800 Alexandrie. — 1 id. . . 1,000 Alep. — 1 id. . . 600 Andrinople. — 1 id. . . 750 Bagdad. — 1 id. . . 600 Beyrouth. — 1 id. . . 1,000 Brousse. — 1 id. . . 600 Larnaca. — 1 id. . . 500 Le Caire. — 1 id. . . 800 Port-Saïd. — 1 id. . . 900 Rhodes. — 1 id. . . 50 Salonique. — 1 id. . . 750 Samsoun. — 1 id. . . 600 Tréhizonde. — 1 id. . . 800 Tripoli. — 1 id. . . 800 Varna. — 1 id. . . 800 Frais de drogman et d'interprète- tariat remboursés sur comptes . . . 8,490 Équipement et gratifications des khavass . . . 5,000
						Fr. 139,800
						c) Allemagne 3,500 Autriche-Hongrie. 2,000 Chine. 2,000 France 3,500 Grande-Bretagne 2,000 Italie. 2,000 Japon. 2,000 Pays-Bas 3,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 États-Unis 2,500
						Fr. 28,000

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
18	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
19	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque
20	»	Service de l'émigration
21	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
22	»	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres.
23	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
24	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
25	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
26	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Hôtel de la légation à Tokio Travaux de construction et d'appropriation, ameublement (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Achat, appropriation et ameublement d'un hôtel pour la légation de Belgique à Paris (<i>pour mémoire</i>)
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	108,099 31	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	17,197 41	
50,000 »	30,000 »	»	»	26,000 »	25,984 61	
6,833 »	6,833 »	»	»	6,833 »	6,833 »	
3,500 »	3,500 »	»	»	3,500 »	3,500 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
177,533 »	177,333 »	»	»	173 333 »	168,614 33	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	1,600 »	
1,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	1,000 »	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	2,600 »	
»	»	»	»	4,911 74	»	
»	»	»	»	50,000 »	950,000 »	
»	»	»	»	34,911 74	950,000 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
VII.	Commerce. — Émigration
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
»	Services divers (<i>pour mémoire</i>)
	TOTAUX. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
606,230 »	586,710 »	19,520 »	»	588,060 »	579,197 96	
1,549,000 »	1,554,000 »	»	5,000 »	1,357,000 »	1,316,996 30	
1,096,900 »	1,046,900 »	50,000 »	»	992,900 »	932,503 05	
160,000 »	160,000 »	»	»	258,000 »	115,292 47	
500,700 »	496,400 »	4,300 »	»	492,400 »	435,460 84	
79,700 »	79,700 »	»	»	145,900 »	69,616 66	
177,333 »	177,333 »	»	»	173,333 »	168,614 33	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	2,600 »	
»	»	»	»	34 911 74	950,000 »	
3,975,863 »	3,907,043 »	73,820 »	5,000 »	4,048,504 74	4,570,281 61	
AUGMENTATION . . . fr.		68,820 »				

NOTE (a) DE LA PAGE 21.

PAYS.	RÉSIDENCES.	QUALITÉS.	TRAITEMENTS.
Allemagne	Cologne.	Consul général.	20,000 »
Argentine (République).	Buenos-Ayres.	Consul général, Ministre résident.	25,000 »
Bolivie	La Paz de Ayacucho.	Consul général.	5,000 »
Bésil	Port Alègre.	Consul.	20,000 »
Chili	Santiago.	Consul.	18,000 »
Chine	Hankow.	Consul général, Ministre résident.	24,000 »
—	Hong-Kong-Canton.	Consul.	5,000 »
—	Shanghai.	Consul.	18,000 » (a)
—	Tientsin.	Consul général.	18,000 »
Colombie	Bogota.	Consul.	27,000 » (b)
Corée	Séoul.	Consul.	18,000 » (c)
Cuba (République de) .	La Havane.	Consul.	18,000 »
Espagne (Possessions) .	Sainte-Croix de Ténériffe.	Consul général.	25,000 » (d)
États-Unis d'Amérique .	Philadelphie.	Consul général.	24,000 »
—	San-Francisco.	Consul général, Ministre résident.	5,000 »
— (Possession) .	Manille.	Consul général.	25,000 »
Éthiopie	Addis Abeba.	Consul général.	24,000 »
France (Possessions) . .	Tunis.	Consul.	18,000 » (e)
Grande-Bretagne	Liverpool.	Consul général.	22,000 »
— (Possessions).	Melbourne.	Consul général.	21,000 »
— — .	Ottawa.	Consul général.	20,000 »
— — .	Bombay.	Off. de Consul général.	16,000 »
— — .	Calcutta.	Consul.	2,000 »
— — .	Johannesburg.	Consul.	18,000 »
Guatemala	Guatemala.	Consul.	16,000 » (f)
Japon	Yokohama.	Consul général, Ministre résident.	24,000 »
Pays-Bas	Rotterdam.	Consul.	5,000 »
— (Possessions) .	Batavia.	Consul.	16,000 »
Pérou	Lima.	Consul.	10,000 »
Russie	Kharkow.	Consul général chargé d'affaires.	24,000 »
—	Moscou.	Consul général.	3,000 »
Stam	Bangkok.	Consul général.	20,000 » (g)
Turquie	Smyrne.	Consul général.	22,000 » (h)
Bulgarie	Sophia.	Consul général, Ministre résident.	22,000 »
Venezuela	Caracas.	Consul général.	5,000 »
		Agent et Consul général.	22,000 »
		Consul général chargé d'affaires.	26,000 »
			3,000 »
Traitements des vice-consuls : 4 au traitement de 9,000 francs; 11 au traitement de 8,000 francs; 10 au traitement de 7,000 francs; 7 au traitement de 6,000 francs . . .			236,000 »
Explorations			50,000 »
Indemnités d'intérim aux vice-consuls de carrière et indemnités à quelques agents non rétribués			21,900 »
CREDIT de 1907			1,046,900 »
AUGMENTATIONS de traitement prévues			50,000 »
			1,096,900 »

(a) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.

(b) Outre la jouissance d'un hôtel.

(c) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.

(d) Outre la jouissance d'un hôtel.

(e) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.

(f) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 5,000 francs.

(g) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.

(h) En plus une allocation exceptionnelle et temporaire de 2,000 francs.